

N/REF : 21/01/2026 12H31 C:011201 I:18040

V/Email reçu le Mercredi 21/01/2026 à 12H31

SELON DEVIS N° 6010070

SMITCOM VALCOBREIZH

1 LA LANDE

CS 50005

35190 TINTENIAC

IMMEUBLE : DECHETERIE

LE BOIS DE CHINSEVE

35250 ST AUBIN D'AUBIGNE

Rennes, le

10 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LE BOIS CHINSEVE - SAMUEL LANDRON 06 42 78 07 05

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6010070 DU 19/01/2026 D'UN MONTANT DE
1830€ TTC + 2T DE DECHETS

Donneur d'ordre : M. S. LANDRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION LE 03/02 :

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CURAGE RESEAUX EAUX USÉES SUR 640 ML AU TOTAL DN DE 200 A 500

POMPAGE ET EVACUATION DES DECHETS DE CURAGE = 2 TONNES

CONTROLE BON ECOULEMENT

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : BB LCOMPTER Email envoyé le 03/02/26 à 17H50 M. S. LANDRON

FB TT EMAIL ENVOYÉ LE 19/01/26 A 14H09 M. S. LANDRON

LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION .

AU PRIX DE:

-LES DECHETS DE CURAGES: 48,00 EUROS HT / T(S)

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1525,00	1525,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
2,00	Tonne(s) Déchets	48,00	96,00
TOTAL H.T.			1621,00
T.V.A. a 20,00%			324,20
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1945,20</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.